

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe é/Recu le



de

27 OCT, 2017

au greffe du tribunal de commerce francophone de Bauxelles

N° d'entreprise :

Dénomination

Forme juridique:

0505796602

(en entier):

NATURALOGIC

(en abrégé) :

Société Privée à Responsabilité Limitée

Adresse complète du siège :

Rue des Tanneurs 60A - 1000 Bruxelles

Objet de l'acte :

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU 22/09/2017 - DE LA DECISION DU GERANT DE TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Résolution unique

Chers actionnaires,

J'ai l'honneur de vous annoncer, et ce vertu de l'article 2 des statuts de Naturalogic, qu'à dater du 1er octobre 2017, le siège social est transféré de la rue des Tanneurs 60A à 1000 Bruxelles vers la rue d'Accolay, 15-17 à 1000 Bruxelles.

Eric Dierckx Gérant

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »),